

CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN

20 MAI 2021

PROJET D'ALLOCUTION

CEREMONIE D'OUVERTURE

Monsieur le Ministre Premier, Président par intérim de l'Union des Comores,

Monsieur le Président du conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien,

Messieurs les Ministres,

Monsieur le Secrétaire général de la COI,

Mesdames et messieurs représentants des observateurs,

Chers amis,

Notre réunion ministérielle intervient au milieu d'une crise sanitaire qui a présenté d'immenses défis à notre région, mais a été aussi l'occasion d'une forte solidarité. J'ai eu l'occasion de le constater il y a quelques jours à Madagascar, où j'ai été reçu par le président et le ministre des Affaires étrangères [*Djacoba Liva Tehindrazanarivelo ; prononcer TEJAZANARIVEL*], que je salue chaleureusement.

Nous avons affronté ensemble la pandémie et ses terribles conséquences sociales et économiques. Je rends hommage au courage des populations, à la détermination des gouvernements, des médecins et scientifiques, et des sociétés civiles, pour endiguer ce fléau sans précédent en temps de paix. Je remercie la présidence de notre organisation, exercée par les Comores depuis le 6 mars 2020, et le secrétariat général, à présent dirigé par mon compatriote Velayoudom Marimoutou, pour avoir assuré la continuité et la résilience de notre organisation. La Commission de l'océan Indien a su mobiliser ses réseaux pour porter une aide d'urgence aux plus éprouvés, tout en poursuivant la mise en œuvre des réformes décidées par consensus depuis 2019 et en recherchant des options vers la sortie de crise comme le conseil ministériel lui en avait fait la demande le 5 juin dernier.

Ce bilan est remarquable en une période de difficulté et de confinement. La présidence en exercice et le secrétariat peuvent en être fiers. La France se réjouit d'avoir contribué à cette

action, notamment par l'aide d'urgence apportée par l'intermédiaire de l'Agence française de développement. Je voudrais aussi rappeler l'appui apporté à nos amis comoriens par le CHU de la Réunion, les Conseils régionaux et départementaux avec l'aide logistique des Faszoi [*Forces Armées de la Zone Sud de l'océan Indien*] et de la PIROI [*Plateforme d'intervention régionale de l'océan Indien*].

Il est trop tôt pour tirer les leçons de cette crise mais je souhaite partager avec vous les convictions dans lesquelles la France s'est trouvée renforcée. Tout d'abord, la primauté du multilatéralisme, comme principe et comme méthode, sur les initiatives dispersées ou les décisions unilatérales. Tout le cycle de cette crise en a témoigné. La mobilisation de la communauté internationale a ainsi permis la mise en place, dès avril 2020, de l'initiative Act-A pour apporter une réponse solidaire à la pandémie. L'un des piliers d'Act-A, la facilité Covax, qui rassemble aujourd'hui 190 pays, permet de déployer le vaccin dans le monde entier, y compris à destination des pays à faible revenus. Les pays membres de l'Union Européenne, qui soutiennent l'initiative Covax, ont, d'ailleurs, mobilisé un fonds de soutien doté de 40,5 milliards d'euros et mis en place un pont aérien humanitaire afin d'acheminer du matériel de lutte contre le virus.

En second lieu, la pertinence de la coopération régionale et des solidarités de proximité. Nous devons tirer parti de cette période de ruptures pour porter notre coopération à un niveau plus élevé et en réexaminant les chaînes de valeurs et les dépendances construites ces dernières années. C'est le moment de construire l'Indopacifique ouvert et inclusif que nous appelions de nos vœux.

L'océan Indien occupe une place de plus en plus importante dans la stratégie française pour l'Indopacifique, comme l'a souligné le Président de la République française à La Réunion en octobre 2019. La France y compte un million de ressortissants, avec une empreinte économique diversifiée, et le déploiement de forces permanentes notamment navales. Qu'il s'agisse de nos partenariats renforcés avec l'Inde et le Japon, tous deux pays observateurs à la COI, avec l'Australie, avec qui nous développons des coopérations dans l'océan Indien, ou d'une mobilisation accrue de l'Union européenne, dès cette année, et sous présidence française en 2022, ce sont des horizons de coopération que nous offrons à la COI. Nous faisons tous partie de cet ensemble Indopacifique qui devient le centre de gravité de la planète et nos partenariats sont essentiels.

Enfin, la priorité du développement pour se donner les moyens de l'émergence. Depuis le début de la pandémie la France est engagée afin de limiter l'impact économique de la crise sur les économies africaines. Dans le prolongement du cadre commun pour la restructuration des dettes adopté en octobre dernier par le G20, la France a organisé il y a deux jours, le 18 mai, à Paris, un sommet destiné à mettre en place un « New Deal » en matière de financement des économies africaines. Ce plan vise à poser les bases d'un nouveau cycle de croissance sur le continent. Des résultats très concrets ont été atteints, concernant notamment l'allocation de droits de tirage spéciaux du FMI et sur la création d'une Alliance pour l'entrepreneuriat en Afrique, qui permettra de mobiliser tous les partenaires, publics et privés afin d'accompagner l'entrepreneuriat des jeunes africains.

Face à ces défis, la Commission de l'océan indien est notre organisation de référence. Seule communauté insulaire de la zone, elle constitue l'enceinte politique légitime et pertinente où nous pouvons construire ensemble notre vision de l'avenir.

La meilleure efficacité dans la réalisation de cette responsabilité requiert la mise en œuvre des réformes institutionnelles en cours, et bien davantage. Le Secrétaire général et son équipe ont toute notre confiance pour la bonne gestion et les découloissements internes. La COI doit se rapprocher de nouveaux partenaires. Les organisations africaines, politiques et financières. Les agences des nations unies. L'association des états riverains de l'océan indien, dont la France est devenue membre grâce à votre soutien. Seul cet éventail de partenaires lui permettra de porter davantage de projets. La quasi-totalité du portefeuille de projets actuel est conduit avec l'union européenne et l'AFD. Sans perdre son âme, la COI doit multiplier ses partenariats. C'est ainsi qu'elle réalisera sa vocation.

J'insisterai sur la dimension économique, objet de nos appels du 5 juin dernier. De même que la COI a pu accueillir avec succès des programmes de sécurité maritime qui ont prospéré sous son couvert, de même la COI pourra rayonner dans ce domaine. Ce sera l'un des axes de la présidence française, sur lequel je reviendrai. Il nous faut aussi prendre conscience des menaces qui pourraient peser sur notre région. Je pense en particulier au terrorisme, qui endeuille chaque jour les populations du nord du Mozambique, dans la province du Cabo Delgado. Ce foyer terroriste, lié à l'Etat islamique, ne cesse de se développer depuis 2017, causant la mort de plus de milliers de civils, le déplacement de plus de 700 000 personnes et l'enlèvement d'enfants et de femmes. Seule une réponse forte permettra de venir à bout de cette menace, en combinant trois outils : la sécurité, la réponse humanitaire et le développement. Nous encourageons le Mozambique à travailler étroitement avec la communauté internationale pour parvenir à reprendre le dessus sur le terrain. La lutte contre l'islamisme radical est un enjeu international, qui appelle une réponse internationale. Des discussions sont en cours entre la SADC et le Mozambique. J'espère qu'elles pourront aboutir à une solution pertinente et acceptable pour Maputo.

Nous sommes tous des voisins du Mozambique, avec des liens historiques, humains et culturels forts. Nous devons regarder attentivement les risques de propagation de ce fléau terroriste, en coordonnant nos efforts.

A Bruxelles, nous plaçons pour mobiliser les différents outils européens afin d'apporter un appui substantiel au Mozambique, notamment le déploiement d'une mission européenne de formation de l'armée mozambicaine, mais aussi de l'aide humanitaire et des projets de développement.

Plus largement, il nous appartient aujourd'hui de donner au secrétaire général le mandat fort correspondant à ces ambitions communes. Les principaux domaines identifiés sont la sécurité maritime, l'économie bleue, les mobilités, le traitement des catastrophes et risques naturels. Mais il ne faut pas perdre de vue l'interdépendance de ces domaines, à l'image de l'interdépendance de nos pays et de nos îles. C'est pourquoi la présidence française visera également à faciliter les mobilités – de femmes et d'hommes d'affaire, de chercheurs et

d'étudiants. La formation scientifique et les échanges universitaires encouragent le partage de connaissances et de compétences et contribuent à façonner notre avenir en commun. Je reviendrai sur nos propositions lorsque je présenterai le programme de notre présidence. Notre enceinte est intergouvernementale mais elle doit s'appuyer sur les sociétés civiles, les secteurs privés, les scientifiques et environnementalistes, pour atteindre nos objectifs. Le secrétariat doit cultiver les contacts déjà noués avec le réseau de santé SEGA, avec Cap business océan Indien, pour ne citer que ceux-là. C'est par des consultations très larges que la France s'est préparée à la responsabilité d'exercer la présidence.

Monsieur le président, mesdames et messieurs,

La coopération et le décloisonnement devront caractériser cet océan Indien post Covid, au bénéfice de nos populations. Vous pourrez compter sur la détermination de la France pour y parvenir.

Je vous remercie./.